

Michaela Heinz (éd.), *L'exemple lexicographique dans les dictionnaires français contemporains. Actes des « Premières Journées allemandes des dictionnaires »* (Klingenberg am Main, 25-27 juin 2004), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 2005, coll.: Lexicographica. Series Maior. Band 128, 364 p.- ISBN 3-484-39128-6.

par **Christophe Rey**, LESCLaP, Université de Picardie Jules Verne, Faculté des Lettres (christophe.rey@u-picardie.fr)

Organisées par l'Institut de linguistique appliquée de l'Université d'Erlangen-Nürnberg, les « Premières Journées allemandes des dictionnaires » qui se sont tenues du 25 au 27 juin 2004 à Klingenberg am Main, constituent le tout premier volet d'une série de journées d'études lexicographiques.

Intitulé *Entre définition et citation - l'exemple*, ce premier évènement a été placé dans la lignée de la célèbre et désormais incontournable « Journée des dictionnaires » organisée chaque année par Jean PRUVOST à l'Université de Cergy-Pontoise. À en juger par la mobilisation scientifique exceptionnelle qu'elle avait suscitée, il ne faisait nul doute que cet évènement allait s'inscrire durablement dans le paysage des grands colloques internationaux consacrés à la lexicographie. Saluons depuis la tenue de la deuxième (2006) et de la troisième édition (2008) de ces journées, et celle très prochaine de sa quatrième édition dans le courant de l'année 2010.

La richesse et la variété des communications exposées lors de ce colloque autour de la question de l'exemple dans les dictionnaires français contemporains, montrent clairement que cet objet d'analyse constitue un terrain d'études aujourd'hui largement investi par la communauté lexicographique internationale.

Les vingt articles rassemblés par Michaela HEINZ dans le volume d'actes « L'exemple lexicographique dans les dictionnaires modernes » constituent donc, comme nous allons nous attacher à le montrer ci-dessous, les témoins privilégiés de ce nécessaire et vaste questionnement sur l'exemple lexicographique.

Les communications réunies dans cet ouvrage apportent quelques éléments de réponse aux interrogations larges et variées que soulève l'exemple lexicographique dans les dictionnaires modernes : « Qu'est-ce qu'un exemple lexicographique ? », « Quel est son statut dans le dictionnaire ? », « Quelles sont ses fonctions ? », « Sous quelles formes le présenter ? », « Convient-il de préférer les exemples courts aux exemples longs ? », « Les phrases entières aux syntagmes ? », « Quel est le rapport de l'exemple avec la définition lexicographique ? », « En quoi les exemples de différents dictionnaires se distinguent-ils ? », « Y a-t-il une filiation des exemples à l'intérieur d'une même "famille" de dictionnaires ? », etc.

En guise d'introduction de cet ouvrage, Josette REY-DEBOVE – à qui ont d'ailleurs été dédiées les Deuxièmes Journées allemandes des dictionnaires – fournit un article de synthèse autour du statut et de la fonction de l'exemple dans l'économie du dictionnaire. En s'appuyant sur ses travaux rigoureux, elle propose notamment un essai de typologie des exemples dictionnaires, et ne manque pas l'occasion de mentionner l'intérêt essentiel d'un colloque entièrement consacré à l'exemplification dans l'établissement d'une typologie encore plus fine des dictionnaires.

L'ensemble des exposés qui suivent cette introduction illustre toute la volonté des organisateurs de proposer une réflexion la plus large possible autour de la nature, du rôle et du statut de l'exemple lexicographique dans les différents répertoires modernes de langue française.

Une place toute légitime est donc faite à certains de nos grands dictionnaires monolingues comme le *Nouveau Petit Robert*, le *Petit Larousse illustré* (édition de 1905) ou le *Trésor de la Langue Française* (sous sa forme papier et sous sa forme électronique).

La lexicographie destinée à l'apprentissage du français est elle aussi largement représentée, à travers notamment le *Petit Robert des enfants*, le *Robert pour tous*, le *Dictionnaire du français* et le *Larousse des débutants*.

Mentionnons également la présence de travaux sur le *Robert & Collins Junior bilingue*, le *Dizionario di apprendimento della lingua francese*, le *Dictionnaire suisse romand* et enfin le *Dictionnaire du français en Belgique*.

L'une des originalités et des richesses de ce volume réside dans la place non négligeable accordée à des études menées autour de l'exemple au sein de dictionnaires spécialisés comme le *Dictionnaire des noms de cépages de France*, le *Dictionnaire de la langue du vin* ou le *Dictionnaire historique du sport au féminin*.

Mentionnons enfin, pour clore cet aperçu de la variété des répertoires sur lesquels ont porté ces réflexions sur l'exemple lexicographique, les travaux conduits autour de dictionnaires à l'époque en cours d'élaboration ou à paraître, comme le *Dictionnaire des collocations des noms français* ou le *Dictionnaire de la langue du vin* et le *Dictionnaire historique du sport au féminin* déjà mentionnés ci-dessus.

Nous devons le premier article qui suit l'exposé d'introduction de Josette REY-DEBOVE à Bénédicte GAILLARD, laquelle s'intéresse à l'évolution de la mise en valeur typographique de l'exemple dans les grands monolingues français. Elle propose ainsi un regard diachronique sur les processus typographiques concernant ce champ informationnel particulier et souligne la standardisation progressive de l'italique pour démarquer ce champ dans nos dictionnaires modernes.

Jean PRUVOST, grand « dicopathe » et spécialiste des dictionnaires Larousse, nous propose une incursion au cœur du *Petit Larousse illustré* millésime 1905. Il décrit lors de cette communication un ouvrage très riche en exemples, combinant à la fois des énoncés de nature encyclopédique et des énoncés illustrant les mots définis.

Louis MERCIER, en prenant pour corpus d'étude le *Nouveau Petit Robert*, s'intéresse lui aux problèmes de décodage des exemples servant à illustrer les noms d'espèces naturelles, à savoir les noms de plantes et d'animaux. Il dresse à cette occasion une dichotomie entre exemples phrastiques, véhiculant une information à la fois linguistique et encyclopédique sur le terme défini, et exemples-syntagmes (du type *Cyprès de Provence*), dénominations complexes susceptibles de provoquer de la part du lecteur des erreurs d'interprétation quant à l'information véhiculée par l'élément complétant le terme défini.

Pierre RÉZEAU s'appuie sur les dictionnaires de régionalismes, le *Dictionnaire des régionalismes de France* et le *Dictionnaire des noms de cépages de France*, pour mettre en évidence l'opposition entre exemples cités à fonction linguistique et exemples cités à fonction encyclopédique.

En s'appuyant lui aussi sur le *Dictionnaire des régionalismes de France*, mais également sur le *Dictionnaire suisse romand*, André THIBAUT propose une réflexion sur l'opposition entre exemples linguistiques et exemples métalinguistiques.

Les quatre articles qui suivent situent l'exemple dans une perspective associant lexicographie et informatique.

L'exposé de Michel FRANCARD et Geneviève GERON évoque tout d'abord la richesse et la variété des exemples introduits au sein du *Dictionnaire du français en Belgique*. Les données orales du centre VALIBEL et les sources massivement issues de l'Internet sur lesquelles s'appuie ce dictionnaire permettent de mettre en évidence le type de contraintes

liées à la nécessaire « préparation » de ces données en vue de leur utilisation comme exemples lexicographiques.

La question de l'utilisation et de l'aménagement de données issues de corpus en vue de leur intégration en tant qu'exemples lexicographiques se trouve ensuite également présente dans l'article de Pierre CORBIN. Ce dernier fait en effet état de recherches conduites autour de « l'expression en français d'expériences du football » qui s'appuient sur des corpus radiodiffusés.

Nathalie GASIGLIA livre quant à elle une réflexion très technique sur les moyens de conversion XML semi-automatique du *Robert & Collins Junior*. En s'appuyant plus précisément sur les articles de la partie français-anglais de ce dictionnaire, elle aborde la question de l'exemple lexicographique en étudiant le rattachement des contextualisations aux différentes traductions qui leur correspondent.

La communication d'Yves FORKL, tout comme celle de Ruth RADERMACHER qui suit, est consacrée à la question de l'exemple lexicographique au sein de l'incontournable *Trésor de la Langue Française*. Elle s'intéresse plus particulièrement à la version informatisée de ce dictionnaire, le *TLFi*, et au repérage facilité des collocations.

Ruth RADERMACHER s'intéresse elle aussi au *Trésor de la Langue Française*, mais cette fois-ci à son édition papier. Elle fournit une très intéressante analyse autour de l'exemple cité et met en évidence une importante variation dans l'usage de cette forme d'exemplification entre le premier tome (1971) et le seizième tome (1994) de cet ouvrage.

La communication de Christiane TETET, ainsi que les deux suivantes, s'inscrit dans la lignée des travaux de ce colloque portant sur un dictionnaire en cours d'élaboration ou à paraître. Son *Dictionnaire historique du sport au féminin* conjugue différentes formes d'exemples cités qui visent toutes à attester « une forme lexicale ou un emploi pour un référent de sexe féminin ». Cet ouvrage contribue donc à instaurer une parité lexicale que nos dictionnaires de langue sont loin de mettre en place.

Martine COUTIER présente elle le *Dictionnaire de la langue du vin*, un dictionnaire élaboré à partir de corpus spécialisés et qui dans sa substance même repose sur une grande richesse de collocations et de citations.

Peter BLUMENTHAL s'attache à faire connaître un dictionnaire encore non abouti : un dictionnaire de collocation des noms français. Réalisé en collaboration avec l'ATILF, ce dictionnaire reposant sur un corpus de nature électronique large apparaît incontestablement comme une ressource très utile. Son élaboration soulève néanmoins un certain nombre de questionnements sur le choix des exemples, et notamment des exemples cités, que l'auteur ébauche au cours de sa communication.

L'article de Franz Josef HAUSMANN nous conduit au cœur même du processus d'élaboration de l'exemple lexicographique. En se référant à la loi de l'individualité du mot à laquelle tout lexicographe doit se conformer dans chacune de ses entreprises lexicographiques, l'auteur propose trois types de traitements pour la constitution de l'exemple : le traitement par collocation, le traitement par scénario et le traitement par isotopie.

Dans sa communication, Michaela HEINZ nous amène au plus près de la notion d'« exemple codé », au plus près de ces séquences qui traduisent d'après ses propres mots « la pleine vie de la langue ». Après avoir présenté cette forme d'exemple dans les textes de Josette REY-DEBOVE, elle nous en donne une définition puis envisage ses différents aspects tout au long d'un parcours qui nous conduit à travers différents dictionnaires français contemporains.

Alise LEHMANN s'intéresse quant à elle, tout comme les deux auteurs suivants, à la question de l'exemple lexicographique au sein des dictionnaires d'apprentissage. Elle s'appuie plus particulièrement sur le *Dictionnaire du français* et décrit la rigueur des exemples qu'il comporte. Elle montre à cette occasion que l'élaboration de ces exemples forgés répond à des contraintes à la fois morphologiques, syntaxiques, sémantiques, référentielles et sociolinguistiques, remplissant parfaitement la visée pédagogique voulue par un tel ouvrage. Elle n'oublie néanmoins pas de mentionner tout l'intérêt de trouver au sein de ces dictionnaires particuliers un équilibre nécessaire entre ces exemples forgés et des exemples cités susceptibles d'enrichir les données de l'exemplification.

Michèle FOURMENT-BERNI CANANI propose elle une réflexion autour de l'exemple forgé dans le *Dizionario di apprendimento della lingua francese*. Tout en insistant sur la dimension linguistique et culturelle que véhiculent les exemples de ce dictionnaire, elle attire notre attention sur le rôle important des notes, des renvois et des illustrations dans le processus d'exemplification.

François CORBIN fournit le premier volet d'une réflexion sur les relations qu'entretiennent les illustrations et leurs légendes dans un autre dictionnaire d'apprentissage : le *Larousse des débutants*. À cette occasion, il met en évidence les fonctions essentielles que remplit la légende dans l'exemplification du terme décrit. À la suite de cet exposé, se trouve reproduite la réponse de François CORBIN à Josette REY-DEBOVE sur l'utilisation des images.

Enfin, l'article de Mariagrazia MARGARITO clôture ce volume en nous proposant un parcours à la recherche des italianismes de la langue française au sein de l'exemple lexicographique. Son auteur montre que la zone d'exemplification constitue, lorsque le lexicographe en fait usage, une zone privilégiée pour mettre en évidence et restituer « le patrimoine culturel déposé dans le lexique ».

Ainsi que l'illustrent les différentes productions scientifiques réunies au sein de ce volume d'actes, la réflexion autour de l'exemple lexicographique dans les dictionnaires de langue française modernes est relativement riche et diversifiée. Loin d'avoir permis de jeter un regard exhaustif sur cette question, cet ouvrage contribue sans aucun doute à affiner nos connaissances sur cette question précise pour laquelle il reste peut-être déjà un tout petit peu moins de choses à dire...